



N° 02/03.2026

COMPTES DE L'EXERCICE 2025

Préavis présenté au Conseil intercommunal en séance du 31 mars 2026.

Première séance de commission : mardi 21 avril 2026, à 18h30, à la salle de conférences Jura/Lac, av. des Pâquis 31 (2^e étage), à Morges.

TABLE DES MATIÈRES

1	PRÉAMBULE.....	3
2	COEFFICIENT DE PONDÉRATION.....	5
3	RÉPARTITION DES HABITANTS AU 31 DÉCEMBRE 2025, SELON LES DONNÉES DU CANTON (STATISTIQUE VAUD)	6
4	TABLEAUX COMPARATIFS ENTRE COMPTES ET BUDGET 2025 ET DU COÛT PAR HABITANT 6	
5	TÂCHES DÉDIÉES PAR CONTRAT DE DROIT ADMINISTRATIF.....	8
6	RÉPARTITION DE LA PARTICIPATION PAR COMMUNE INCLUANT LES TÂCHES CONTRACTUELLES	8
7	CONCLUSION.....	9

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PRÉAMBULE

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, du Règlement sur la comptabilité des communes et des Statuts de l'Association, le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre les comptes de l'Association de communes de la Police Région Morges, arrêtés au 31 décembre 2025.

Il s'agit du quatorzième exercice comptable de l'Association. Les comptes présentent le fonctionnement du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Pour prendre connaissance des explications détaillées, il convient de se référer à l'annexe « Commentaires sur les comptes » jointe au présent préavis.

Les comptes présentent des charges à hauteur de CHF 16'480'794.65 et des recettes pour un montant de CHF 8'417'705.71. La différence, présentant un excédent de charges de CHF 8'063'088.94 est compensée individuellement par chaque commune membre.

À l'instar des précédents exercices, celui de 2025 se solde par un résultat meilleur que prévu en relation avec les acomptes des communes fixées au budget. En effet, PRM a l'avantage de restituer CHF 365'961.06 aux communes membres pour les tâches principales de l'Association.

La gestion des dépenses a été réalisée de manière rigoureuse avec le souci permanent de ne pas dépasser le budget. La population a augmenté de 107 habitants par rapport à 2024. Pour l'exercice 2025, le coût moyen pondéré par habitant s'élève à CHF 249.62 (CHF 8'063'088.94 / 32'302 habitants). Notons toutefois qu'entre le début de la législature et aujourd'hui, l'inflation a été d'environ 6%.

A l'avenir, les budgets devraient être plus élevés et l'objectif de CHF 240.00 fixé depuis la création de la PRM en 2012 ne pourra plus être maintenu. En effet, en regard de l'augmentation des prix qui a suivi voire dépasser l'indice des prix à la consommation (variation de l'IPC : indice 100 novembre 2015 = +7.7%, ce qui correspond à l'augmentation du loyer de l'hôtel de police, par exemple), cet indicateur se situerait aujourd'hui à près de CHF 258.00. Une gestion rigoureuse des dépenses et des aléas favorables ont toujours permis de ne pas dépasser cet objectif, sauf en 2025.

Au niveau des charges, le principal poste est la masse salariale, représentant une somme de près de CHF 13'000'000.00, soit 79%. En 2025, la différence comptes/budget sur ce poste présente une diminution de charge de l'ordre de CHF 242'130.35, principalement due au départ de certains collaborateurs en cours d'année, provoquant des vacances de poste. En termes de maladie/accident, le montant des assurances de personne est en augmentation de plus de CHF 87'000.00 ; les primes étant adaptée par rapport à la masse salariale et en pour cent selon le nombre de cas traité. En contrepartie, nous avons reçu CHF 285'190.00 d'indemnisations (+ CHF 135'190.00 par rapport au budget).

Le résultat positif entre le budget et les comptes 2025 (365k) s'explique principalement de la manière suivante :

- Les comptes touchant le personnel présentent une diminution totale des charges de 242k.
- Les recettes des remboursements d'assurances s'avèrent être plus élevées de 135k, en partie dues à des absences longue durée.
- Les charges sur le compte achat location et entretien du matériel radar ont été moindre de 52k, aucun radar n'ayant été loué en 2025.
- Les recettes des amendes d'ordre ont été plus élevées de 163k.
- Les recettes de la Commission de police et du remboursement des frais ont été plus élevées de 258k, en raison d'un meilleur remboursement du contentieux.
- Les frais de contentieux présentent un excédent de charges de -156k, correspondant à l'augmentation des avances de frais du contentieux de la Commission de police.
- Le loyer de l'hôtel de police a été augmenté en cours d'année pour un montant de - 28k.
- L'attribution à la provision pour créances douteuses a dû être augmentée de -31k.
- Le remboursement du Canton a été plus bas que prévu (-139k) car la personne qui devait occuper un poste à la coordination des polices a démissionné.
- La part des charges du personnel de la PRM facturées pour les tâches communales est en baisse (-325k), notamment en raison de maladies/accidents de longue durée dans les effectifs des ASP, d'un départ précoce d'un employé de la signalisation n'ayant pas pu être remplacé rapidement, ainsi que l'abandon de la nouvelle politique de stationnement de St-Prex et de prestations moindres à Allaman, en accord avec la Municipalité.
- Enfin, diverses variations sur plusieurs comptes ont permis une diminution des charges et une augmentation globale des recettes de 194k.

En ce qui concerne les tâches contractuelles, pour la Ville de Morges, les charges et revenus démontrent un résultat de -1k par rapport au budget. La prévision d'une augmentation des amendes due à la nouvelle politique de stationnement n'a pas eu lieu et l'augmentation des recettes de stationnement a été plus faible que prévu.

En effet, la police administrative a vu une baisse des charges de 36k sur les heures fournies, une augmentation de recettes de 20k sur les émoluments de police, mais une baisse sur les recettes des amendes d'ordre de -196k. Pour le chapitre signalisation, la baisse des charges s'est produite dans l'achat de matériel spécialisé 62k, de l'entretien de la signalisation pour 186k, suite à divers projets de la Ville qui ont été reportés.

Au niveau des heures facturées, une baisse de charge de 169k, en raison du départ d'un ouvrier de la signalisation pas encore remplacé et des absences des ASP. En ce qui concerne la GCTA, elle n'est toujours pas en action et l'économie de charges est de 51k. Pour les encaissements de la taxe de stationnement et des macarons délivrés, ceux-ci sont plus faibles que prévus au budget pour un montant global de 414k. Notons que la facturation de services et la location de matériel à des tiers a connu une augmentation de recette de 71k.

En ce qui concerne la Commune de St-Prex, la nouvelle politique de stationnement a été abandonnée et tant les charges que les recettes prévues au budget n'ont pu avoir lieu. Il en résulte une différence compte/budget de 340k. Au final les chiffres des comptes 2025 pour cette commune sont quasiment similaires à ceux de 2024.

Pour la commune de Tolochenaz, moins d'heures de contrôles ont été effectuées, notamment en raison d'une situation ne nécessitant pas autant d'heures, ce qui a permis de renforcer d'autres secteurs qui ont souffert des absences des ASP.

La Commune d'Allaman a reçu des prestations moindres de notre association concernant le contrôle du stationnement. En accord avec la Municipalité, les heures de contrôles ont été adaptées aux besoins. En effet, les automobilistes ont été bien moins nombreux que selon les prévisions, entraînant moins de contrôles et moins de recettes des taxes de stationnement. De plus, contrairement à ce qui avait été estimé lors du budget, la commune d'Allaman a passé contrat directement avec l'entreprise qui permet de payer par application. En conséquence, ces recettes figurent directement dans les comptes de la commune d'Allaman. Cela représente, par rapport au budget prévu, une différence de 81k.

2 COEFFICIENT DE PONDÉRATION

Ci-dessous le tableau présentant le calcul pondéré de la population au 31 décembre 2025.

Coefficient de pondération

Population	Coefficient
de 0 à 1'000 habitants	2
de 1'001 à 3'500 habitants	3
de 3'501 à 6'500 habitants	4
de 6'501 à 10'000 habitants	5
dès 10'001 habitants	6

3 RÉPARTITION DES HABITANTS AU 31 DÉCEMBRE 2025, SELON LES DONNÉES DU CANTON (STATISTIQUE VAUD)

Communes	Population	Coefficient	Population pondérée	Répartition
BUCHILLON	682	2	1 364	0.85%
LUSSY-SUR-MORGES	721	2	1 442	0.90%
MORGES	17 813	6	106 878	66.76%
PREVERENGES	5 236	4	20 944	13.08%
SAINT-PREX	5 922	4	23 688	14.80%
TOLOCHENAZ	1 928	3	5 784	3.61%
TOTAUX	32 302		160 100	100%

4 TABLEAUX COMPARATIFS ENTRE COMPTES ET BUDGET 2025 ET DU COÛT PAR HABITANT

Le tableau ci-dessous compare la participation de chaque commune selon les comptes et le budget 2025 ainsi que la comparaison avec les comptes de l'année 2024 et ce, pour les tâches principales de police.

Au 31 décembre 2025, pour les tâches principales de police, le coût moyen pondéré par habitant s'élève à **CHF 249.62**.

Ce résultat n'est pas totalement inattendu dans la mesure où le préavis du budget 2025 indiquait un montant de près de CHF 260.00.

Calcul de la participation de chaque commune selon les comptes 2025							
Communes	Comptes 2025	Budget 2025	Comptes 2024	Taux	Population	Coût par habitant	Différence comptes - budget
BUCHILLON	68 694.90	72 550.00	65 611.89	0.9%	682	100.73	3 855.10
LUSSY-SUR-MORGES	72 623.20	77 300.00	68 768.14	0.9%	721	100.73	4 676.80
MORGES	5 382 678.45	5 624 350.00	5 083 008.35	66.7%	17 813	302.18	241 671.55
PREVERENGES	1 054 799.09	1 103 000.00	1 008 663.21	13.2%	5 236	201.45	48 200.91
SAINT-PREX	1 192 994.70	1 247 450.00	1 122 479.74	14.7%	5 922	201.45	54 455.30
TOLOCHENAZ	291 298.60	304 400.00	277 463.68	3.6%	1 938	150.31	13 101.40
TOTAUX	8 063 088.94	8 429 050.00	7 625 995.01	100.0%	32 302	249.62	365 961.06

Coût en CHF par habitant - Comparatif annuel							
Communes	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
BUCHILLON	100.73	95.64	90.55	92.68	79.25	86.66	83.29
LUSSY-SUR-MORGES	100.73	95.64	90.55	92.68	79.25	86.66	83.29
MORGES	302.18	286.93	271.67	278.03	237.75	259.97	249.88
PREVERENGES	201.45	191.29	181.11	185.35	158.50	173.31	166.59
SAINT-PREX	201.45	191.29	181.11	185.35	158.50	173.31	166.59
TOLOCHENAZ	150.3	143.47	135.83	139.01	118.88	129.98	124.94
TOTAUX	249.62	236.87	224.32	229.45	195.35	212.36	203.94

5 TÂCHES DÉDIÉES PAR CONTRAT DE DROIT ADMINISTRATIF

Tâches des mandats par contrat de droit administratif							
Communes	Tâches	Charges	Recettes	Comptes 2025	Budget 2025	Différence	Comptes 2024
MORGES	Signalisation	1 529 210.95	3 451 495.39	-1 922 284.44	-1 787 150.00	- 135 134.44	-1 791 720.75
	Police du commerce	421 356.41	220 989.76	200 989.76	197 350.00	3 639.76	123 560.02
	Inhumation	114 666.38	3 060.00	111 606.38	108 900.00	2 706.38	92 927.52
	Police administrative	928 509.45	795 640.46	132 868.99	2 500.00	130 368.99	130 438.32
	Représentation	37 481.00	0.00	37 481.00	38 000.00	- 519.00	37 115.87
TOTAL MORGES		3 031 224.19	4 471 185.61	-1 439 338.31	-1 440 400.00	1 061.69	-1 407 679.02
BUCHILLON	Prestations	3 840.00	740.00	3 100.00	6 800.00	- 3 700.00	7 480.00
LUSSY-SUR-MORGES	Prestations	4 800.00	1 030.00	3 770.00	3 300.00	470.00	1 630.00
PREVERENGES	Non prévues à ce jour						
SAINT-PREX	Prestations	315 801.00	70 554.02	245 246.98	- 94 800.00	340 046.98	228 791.03
TOLOCHENAZ	Prestations	15 040.00	10 760.00	4 280.00	12 900.00	- 8 620.00	9 715.00
ALLAMAN	Prestations	27 615.00	41 979.42	- 14 364.42	95 000.00	- 109 364.42	204 364.42

6 RÉPARTITION DE LA PARTICIPATION PAR COMMUNE INCLUANT LES TÂCHES CONTRACTUELLES

Le tableau ci-dessous comprend la répartition concernant les missions générales de police (tableau du point N° 4) ainsi que les tâches confiées selon les contrats de droit administratif, engageant individuellement chaque commune, représentée par sa Municipalité, à l'Association de communes Police Région Morges, représentée par son Comité de direction (tableau du point N° 5).

Comptes répartition de la participation par commune				Budget	Différence
Communes	Service de police	Tâches des mandats	Total	Budget total par commune	Comptes - budget
BUCHILLON	68 694.90	3 100.00	71 794.90	79 350.00	-7 555.10
LUSSY-SUR-MORGES	72 623.20	3 770.00	76 393.20	80 600.00	-4 206.80
MORGES	5 382 678.45	-1 439 338.31	3 943 340.14	4 183 950.00	-240 609.86
PREVERENGES	1 054 799.09	-	1 054 799.09	1 103 000.00	-48 200.91
SAINT-PREX	1 192 994.70	245 246.98	1 438 241.68	1 152 650.00	285 591.68
TOLOCHENAZ	291 298.60	4 280.00	295 578.60	317 300.00	-21 721.40
ALLAMAN	-	-14 364.42	-14 364.42	-95 500.00	81'135,58

7 CONCLUSION

Le résultat de l'exercice 2025 est positif par rapport au budget avec une diminution de charges de CHF 365'961.06 pour les tâches principales.

La dette comptable liée aux préavis d'investissement continue d'être amortie et s'élève à CHF 1'407'284.97 (CHF 1'441'475.57 en 2024). Le plafond maximal fixé par les statuts est de CHF 3'500'000.00.

Les surplus encaissés lors de la facturation des acomptes 2025 seront, comme chaque année, entièrement remboursés auprès de chaque commune.

Vu ce qui précède, le Comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA PRM

- après avoir pris connaissance du préavis du Comité de direction présentant les comptes 2025,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter les comptes des activités de police de la Police Région Morges pour 2025, représentant des charges à hauteur de CHF 16'480'794.69 et des

recettes pour un montant de CHF 8'417'705.71. La différence, présentant un excédent de charges de CHF 8'063'088.94 est entièrement couverte par les communes membres ;

2. de prendre acte des comptes ordinaires des tâches par contrat de droit administratif pour 2025, représentant des charges couvertes par les recettes de fonctionnement et la participation des communes bénéficiaires des prestations. Les charges et revenus étant les suivants :
 - CHF 3'031'224.19 (charges), CHF 4'471'185.61 (revenus) pour la Commune de Morges ;
 - CHF 315'801.00 (charges), CHF 70'554.02 (revenus) pour la Commune de Saint-Prex ;
 - CHF 15'040.00 (charges), CHF 10'760.00 (revenus) pour la Commune de Tolochenaz ;
 - CHF 3'840.00 (charges), CHF 740.00 (revenus) pour la Commune de Buchillon ;
 - CHF 4'800.00 (charges), CHF 1'030.00 (revenus) pour la Commune de Lussy-sur-Morges ;
 - CHF 27'615.00 (charges), CHF 41'979.42 (revenus) pour la Commune d'Allaman.
3. de dire que le solde des contrats de droit administratif est à la charge ou au bénéfice de chaque commune.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 19 mars 2026.

au nom du Comité de direction
le président la secrétaire suppléante

Laurent Pellegrino

Régine Holbing

Annexes : comptes de fonctionnement, comptes de bilan et commentaires comptes 2025.

COMITE DE DIRECTION

Cette annexe présente la différence entre les comptes et le budget 2025. Les explications concernent uniquement les comptes qui représentent une différence de plus de CHF 10'000.00 et de plus de 10 %. En outre, toute différence supérieure à CHF 50'000.00 par compte doit être expliquée, quel que soit le pourcentage de différence. Le signe - décrit une diminution de charges ou une augmentation de revenus.

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
Service de police		
60000.3011.00 Traitements	-169'745.05 (-1.65%)	La masse salariale est en diminution, notamment en raison de la vacance de poste enregistrée entre le départ et l'arrivée de collaborateurs durant l'année et le non-remplacement du chef d'État-major.
60000.3011.09 Provision solde vacances	-7'485.00 (-100%)	Au vu du changement (MCH2) à venir, ce compte a été mis à sa juste place et non plus dans les comptes 3809.01 ou 4809.01 comme auparavant. Les charges prévues au budget étant de CHF 5'000.00 au 3809.01, il y a finalement une baisse de charges de CHF -7'485.00.
60000.3011.00 Traitements personnel auxiliaire	-13'221.80 (-22.04%)	L'engagement des auxiliaires de parcage a été faite de manière à être au plus juste des besoins. Au final, ces charges sont similaires aux comptes 2024.
60000.3030.00 AVS/AI	-37'071.45 (-3.95%)	En raison de la baisse des traitements et du fait que les indemnités journalières d'assurances ne sont pas soumises aux charges sociales, ces charges sont en diminution par rapport au budget.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
60000.3040.00 Caisse de pensions	-109'498.20 (-6.80%)	Idem que ci-dessus. En raison de la baisse des traitements et du fait que les indemnités journalières d'assurances ne sont pas soumises aux charges sociales, ces charges sont en diminution par rapport au budget.
60000.3050.00 Assurances de personnes	87'406.15 (27.06%)	Les assurances de personnes sont calculées avec un certain ratio de la masse salariale. En raison de remboursements plus élevés que prévu ces dernières années, l'assurance a augmenté ce ratio. Ce compte est à mettre en relation avec le 60000.4361.00 qui enregistre des remboursements en hausse de CHF 135'390.00 par rapport au budget.
60000.3061.00 Indemnités et utilisation des véhicules privés	-12'315.30 (-47.37%)	L'utilisation du véhicule de service a été privilégiée afin d'éviter de procéder à trop d'indemnités. Nous avons déjà procédé de la sorte en 2024, mais le budget 2025 n'avait pas pu être adapté à temps.
60000.3069.00 Indemnités, remboursement de frais divers	14'173.50 (17.50%)	L'estimation portée au budget était conforme aux comptes des autres années. Toutefois, avec moins de postes vacants ou de maladies/accident par rapport aux années précédentes, les indemnités de service, de travail de nuit et de frais divers sont en augmentation, car plus de personnes ont été présentes.
60000.3091.01 Formation cadre	-15'600.99 (-26.00%)	Un cours CAS avait été prévu, mais n'a pas été effectué (15k),
60000.3092.00 Frais de recherche et transfert de personnel	11'286.04 (21.70%)	Les frais liés au recrutement d'un nouveau Commandant n'étaient pas prévus lors de l'établissement du budget.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
60000.3111.00 Achats-locations de mobilier, machines et matériel radios	-11'902.87 (-14.97%)	L'achat de chaises en remplacement de celles en mauvais état a été différé (8k) en 2026. Pour le reste, quelques petites économies sur différents postes ont permis une économie supplémentaire de CHF 3'902.87.
60000.3111.00 Informatisation	-32'561.16 (-11.01%)	La facture du CHATBOT (13k) a été en fait imputée sur le compte du site internet. La facture de l'application POL (qui permet aux agents d'effectuer des contrôles sur le terrain à l'aide d'un appareil mobile) a tenu compte du fait qu'elle a été introduite en cours d'année (7k) et le module GED n'a pas pu être réalisé en 2025 (11k).
60000.3123.00 Électricité	-18'537.45 (-26.00%)	Au vu de la crise énergétique qui régnait au moment de l'établissement du budget, nous avons tablé sur une hausse. Celle-ci a été finalement moins forte que prévu. De plus, nous avons procédé à des gestes permettant d'économiser l'énergie au sens général, par exemple : un interrupteur de bureau éteignant complètement toute l'électricité du poste de travail ou encore l'accès restreint à l'ascenseur. Au final, ces mesures ont été financièrement positives.
60000.3151.00 Entretien mobilier, machines, matériel	-32'860.02 (-25.75%)	L'entretien des espaces verts, à notre charge, a été repris par la nouvelle gérance (5k). Les stocks de matériel de remplacement ont permis d'absorber les coûts de réparations (-13k) et les stocks n'ont pas été remplacés. Le nettoyage des locaux dont notre prestataire avait prévu une augmentation (10k) pour 2025 n'a pas eu lieu ; celle-ci se fera en 2026. Pour le reste, il s'agit de petites économies sur différents postes prévus sur ce compte (3k).
60000.3151.02 Achat, location matériel radar	-52'887.23 (-68.33%)	Nous avons renoncé à louer un radar comme prévu au budget (30k), estimant que cela n'était pas nécessaire. Le matériel en place n'a pas été vandalisé et le nombre de pannes a été minime (19k). Le remplacement des flashes n'a pas été nécessaire, le stock restant ayant suffi aux besoins de l'année.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
60000.3155.02 Achat de véhicules	10'140.00 (100%)	Un accident avec un dégât total sur un véhicule de service dont le remplacement a coûté CHF 10'140.00 de plus que ce que l'assurance nous a versé pour le véhicule. En effet, aucun véhicule neuf existant ne permettait de remplacer dans un délai raisonnable notre véhicule accidenté, aussi notre choix s'est porté sur un véhicule de démonstration déjà équipé, donc plus cher. En contrepartie, un prélèvement du même montant a été fait sur le fonds de réserve véhicule (4801.00) pour compenser cette charge.
60000.3156.00 Entretien technique des installations	-30'102.10 (-22.02%)	Les taxes sur les radios ont été moindres, l'OFCOM ayant ajusté les prix à la baisse (14k). Les pièces de rechange n'étant plus comprises dans les contrats de maintenance, un montant de 15k a pu ainsi être économisé.
60000.3181.00 Affranchissement	24'158.26 (18.58%)	Nous avons envoyé plus de courriers que les années précédentes, notamment en Commission de police.
60000.3184.00 Frais de contentieux	156'571.71 (156.57%)	Le contentieux de la Commission de police a été fortement augmenté et le recours à l'Office des poursuites a été en hausse. L'argent doit être avancé auprès de cet office pour que la procédure soit ouverte et les coûts ont donc subi une forte augmentation. Ce compte est à mettre en relation avec le 60000.4390.02 qui enregistre des revenus en hausse de CHF 178'227.51.
60000.3185.07 Étude et divers	-17'919.50 (-25.60%)	Nos frais juridiques ont été moindres que prévu.
60000.3313.00 Amortissement des dépenses d'équipement	25'016.15 (9.27%)	L'amortissement du préavis N° 05.09/2019 concernant le projet Odyssée a repris, alors que nous l'avions arrêté en 2024, le Canton ayant repris le sujet et les factures associées ont dû être honorées.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
60000.3801.00 Attribution au fonds de réserve pour investissements futurs	-14'000.00 (-100%)	Avec MCH2, les fonds devront être dissouts, dès lors, ce fonds sera utilisé en 2026 comme prévu pour l'achat des batteries d'onduleur. Il n'y a pas de raison de procéder à une nouvelle attribution alors que le fonds sera prochainement dissout.
60000.3809.00 Attribution complémentaire à la provision pour créances douteuses	31'279.80 (446.85%)	Un débiteur conteste sa facture (30k) et refuse de la payer. Nous passons donc le montant dû par ce compte dans l'attente d'une solution ou d'une décision de justice, ce qui peut prendre du temps.
60000.4361.00 Indemnités et rétrocessions d'assurances	-135'190.00 (-90.13%)	Les remboursements des APG dépendent, entre autres, du temps de maladie/accident, congé maternité et service militaire. Il s'agit d'une recette aléatoire difficile à estimer lors de l'établissement du budget.
60000.4370.00 Amendes perçues	-163'053.38 (-4.66%)	Le montant estimé l'a été en regard des comptes des années précédentes.
60000.4390.00 Recettes diverses	-49'532.95 (-98.13%)	Les desdites de départ selon la CCT ont rapporté près de 40k qui n'étaient pas prévus. De plus, un retour sur l'écolage de l'Académie de police, dont les coûts ont été moindres en 2025 a permis une recette imprévue de près de 10k.
60000.4390.01 Recettes contravention Commission de police	-80'203.77 (-11.46%)	Nous avons constaté que le nombre d'amendes impayées est en augmentation, provoquant une hausse des recettes de la Commission de police.
60000.4390.02 Frais commission de police	-178'227.51 (-44.56%)	Ce compte rassemble tous les frais de la Commission de police payés par les contrevenants, ainsi que le remboursement des frais de tous les dossiers en suspens auprès de l'Office des poursuites qui sont réglés. Cette année, il y a eu plus de contentieux et d'envois à l'OP.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
60000.4510.00 Remboursement du canton	139'113.65 (53.51%)	Il était prévu que nous envoyions un collaborateur en mission pour une année et que son salaire soit remboursé. Notre collaborateur ayant donné sa démission avant la mission, le Canton a choisi une autre personne dans un autre corps.
60000.4521.00 Part. aux charges du personnel pour les tâches optionnelles	325'340.00 (10.29%)	En raison de cas maladie/accident, de nombreuses heures qui auraient dû être faites sur les communes ne l'ont pas été. De plus, au budget, il avait été prévu du personnel supplémentaire pour les nouvelles politiques de stationnement (Allaman/Morges/St-Prex) qui ont, pour diverses raisons, demandé moins d'heures que prévu, ce qui a finalement permis d'assurer les tâches essentielles et désirées d'un point de vue opérationnel. Toutefois la différence entre Comptes et Budget reste importante.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
60000.4522.00	241'671.55 (4.30%)	Morges
60000.4522.01	48'200.91 (4.37%)	Préverenges
60000.4522.02	54'455.30 (4.37%)	Saint-Prex
60000.4522.03	13'101.40 (4.30%)	Tolochenaz
60000.4522.05	4'676.80 (6.05%)	Lussy-sur-Morges
60000.4522.06	3'855.10 (5.31%)	Buchillon
Refacturation des excédents de charges/revenus aux communes		Le résultat permet une restitution aux communes. Pour rappel, la répartition s'effectue selon l'augmentation/diminution du nombre d'habitants recensé par le Canton (Statistique Vaud) au 31 décembre.

Commentaires sur les comptes des tâches déléguées contractuellement de la Ville de Morges

Signalisation

60110.3116.01 Achats équipement et matériel spécialisé	-62'990.26 (-47.72%)	Les dépenses prévues concernant les racks pour vélos n'ont pas été finalisées (30k). Peu de signalisation abimée avec cas de fuite après accident non-résolus (14k) et beaucoup moins de Vauban ont eu besoin d'être remplacés (18k).
---	----------------------	---

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
60110.3143.00 Entretien signalisation	-186'228.97 (-51.53%)	Plusieurs projets de la Ville n'ont pas été finalisés cette année, contrairement à ce qui avait été prévu, soit place Dufour, chemin de la Grosse-Pierre, chemin du Triolet et rue de Lausanne, représentant un montant de 142k pour la signalisation et de 40k pour le marquage.
60110.3143.01 Entretien parcomètres et achats matériel d'exploitation	-23'333.31 (-16.44%)	Le ramassage des pièces a été moindre cette année que prévu avec la nouvelle politique de stationnement, d'où cette différence avec le budget.
60110.3143.02 Entretien GCTA	-26'000.00	Lors de l'établissement du budget, nous pensions que la gestion centralisée du trafic d'agglomération serait entrée en fonction. Cela n'a pas été le cas et aucune participation ne nous a été facturée (même remarque que l'année passée et suppression de cette ligne au Budget 2026).
60000.3521.01 Participation GCTA	-25'500.00	
60110.3185.00 Honoraires et prestations de services	-169'752.90 (-13.51%)	Les prestations de contrôles pour la nouvelle politique de stationnement ont été moindre que prévu, notamment en raison des absences du personnel comme expliqué au compte 60000.4521.00
60110.3185.06 Étude circulation	-24'000.00 (100%)	Aucune demande d'étude conjointe avec URB ou Mobilité n'a été requise.
60110.3524.00 Versement excédentaire	135'134.44 (7.56%)	Le résultat des charges et des recettes démontre que la ville de Morges se verra rétrocéder plus que le montant prévu au budget.
60110.4232.01	12'998.24 (19.12%)	Les travaux de la place de la Gare empiètent sur les places de parc auparavant louées. Nous ne louons ainsi plus les places de la caserne et celles sous le pont de l'autoroute.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
Produit des locations de place de parc		
60110.4272.04 Macaron résident centre-ville	31'552.50 (21.55%)	A l'instar de l'année passée, une diminution du nombre de macarons résidents a été enregistrée. Nous avons fait preuve d'optimisme et avons tablé sur une hausse avec la nouvelle politique de stationnement. Au final, le montant encaissé est similaire à 2024, malgré l'augmentation du prix du macaron.
60110.4272.06 Macarons employés et tiers soumis TVA	22'889.01 (32.37%)	Les contrats liés à ce type de macarons baissent d'année en année. Nous avons prévu une nouvelle diminution, mais pas d'une telle ampleur.
60110.4272.07 Horodateur Allpark	-32'102.10 (-107.01%)	L'abandon annoncé en cours d'année de l'ancien appareil Allpark nous a fait craindre que nous n'encaisserions pas autant que les autres années, voire même rien sur le dernier semestre. Apparemment, le nouvel appareil que l'entreprise propose a connu un certain succès et a été bien utilisé.
60110.4272.10 Horodateur en CHF	249'219.07 (23.35%)	La forte augmentation de l'utilisation de moyens de paiement autres que l'horodateur se poursuit année après année. La nouvelle politique de stationnement n'a pas permis de freiner cette baisse.
60110.4272.11 Application pour paiement par Smartphone	133'330.26 (5.97%)	Les paiements par application sont toujours de plus en plus prisés. Si les revenus augmentent par rapport aux comptes 2024, elle n'atteint pas le montant prévu au budget.
60110.4356.00 Facturation de services à des tiers	-71'689.75 (-286.76%)	En raison des travaux à la rue Henri-Dunant, nous avons facturé l'occupation des places de parc de cette rue d'avril 2023 à juin 2025. De plus, la demande de certaines manifestations d'occuper des places de parc a été en augmentation.

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
60110.4659.00 Affichage SGA	18'3222.50 (28.19%)	L'affichage payant sur la voie publique est resté stable. Celui des abribus en revanche est en forte baisse, en lien avec une situation transitoire concernant la nouvelle concession d'affichage.
<u>Inhumation</u>		
60140.3524.11 Prise en charge des frais d'obsèques	-11'075.77 (-50.34%)	Ce compte permet la prise en charge des frais d'obsèques des habitants dépourvus. Comme en 2024, le besoin a été moindre que prévu.
<u>Police administrative</u>		
60150.4312.00 Émoluments de police	-20'034.00 (33.39%)	Les émoluments proviennent principalement de la notification des commandements de payer. Tout comme en 2024, année exceptionnelle, l'année 2025 affiche un montant similaire, alors que le budget portait sur une moyenne des comptes des années précédentes.
60150.4370.00 Amendes	196'893.54 (21.58%)	En raison de la nouvelle politique de stationnement, nous pensions que le nombre d'amendes serait en hausse en raison du changement des zones. Cela n'a pas été le cas.
60150.4522.00 Refacturation à la Ville de Morges	-130'368.69 (-5'214.76%)	Au vu des baisses de recettes, la refacturation pour la Ville est plus importante que prévu.
<u>Tâches contractuelles Saint-Prex</u>		

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
60300.3143.01 Entretien parcomètre	--38'600.00 (-100%)	La nouvelle politique de stationnement a été évaluée et des montants estimés ont été inscrits au budget. Au final, le projet a été abandonné et le budget n'est plus pertinent. A la lecture des comptes 2025, nous pouvons constater que ceux-ci sont ressemblant aux comptes 2024, sans différence notoire.
60300.3185.00 Honoraires et prestations de services	-87'799.00 (-21.75%)	Les prestations prévues dans le cadre de la nouvelle politique de stationnement n'ont pas été effectuées (voir remarque précédente). Une légère hausse des heures du service de la signalisation est à relever par rapport aux 2024.
60300.3524.02.00 Versement excédentaire à la Commune	-94'800.00 (-100%)	Voir première remarque.
60300.4272.00 Stationnement	-394'000.00 (-100%)	Voir première remarque.
60300.4370.00 Amendes perçues	74'629.98 (58.30%)	Le montant perçu est similaire aux comptes 2024. Voir première remarque.

Tâches contractuelles Allaman

COMITE DE DIRECTION

N° compte	Différence CHF	Commentaires en surligné sur les comptes 2024
60600. Allaman		Il s'agit de la première année complète du contrat passé avec la Commune. Les prestations ont été adaptées au fur et à mesure des besoins réels. En raison d'une météo assez capricieuse les fins de semaine pendant la belle saison, les estimations étaient trop optimistes.
60600.3185.00 Honoraires et prestations de services	-28'850.00 (-51.80%)	Une gestion rigoureuse et une bonne communication avec la Municipalité a permis d'affiner le nombre d'heures fournies par la PRM. Ainsi, une substantielle économie par rapport aux prévisions a été réalisée.
60600.3524.07 Versement excédentaire à la Commune	-81'135.58 (-84.96%)	Il s'agit ici du résultat des charges et des recettes. Voir autres remarques du Chapitre.
60600.4272.00 stationnement	99'915.10 (83.40%)	La Commune d'Allaman a fait un contrat directement avec l'entreprise qui perçoit le paiement de la taxe de stationnement par application. Le budget présentait une estimation complète des taxes. Toutefois, le total de la monnaie et de l'application est plus bas que prévu, notamment en raison de la météo, l'utilisation des places de parc de la plage dépendant fortement du beau temps.
60600.4370.00 Amendes	14'405.48 (39.47%)	Les contrôles ayant été réduits au même rythme que l'occupation des places, le montant des amendes n'a pas été à la hauteur du chiffre estimé lors du budget.

Police Région Morges - Comptes 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Fonctionnement	21'815'763.70	21'815'763.70	22'827'350.00	22'827'350.00	20'864'974.62	20'864'974.62
6	Police	21'815'763.70	21'815'763.70	22'827'350.00	22'827'350.00	20'864'974.62	20'864'974.62
60	PRM et Tâches contractuelles	21'815'763.70	21'815'763.70	22'827'350.00	22'827'350.00	20'864'974.62	20'864'974.62
600	Service de police	16'480'794.65	16'480'794.65	16'700'300.00	16'700'300.00	15'806'509.99	15'806'509.99
60000	Service de police	16'480'794.65	16'480'794.65	16'700'300.00	16'700'300.00	15'806'509.99	15'806'509.99
3001.00	Traitements conseil intercommunal	8'250.00		15'500.00		10'700.00	
3001.01	Traitements Comité Directeur	28'000.00		28'000.00		28'000.00	
3011.00	Traitements	10'116'254.95		10'286'000.00		9'690'559.45	
3011.09	Provision solde vacances	-7'485.00				148'100.00	
3012.00	Traitements personnel auxiliaire	46'778.20		60'000.00		51'931.05	
3030.00	Cotisations AVS - AC	901'828.55		938'900.00		875'064.70	
3040.00	Cotisations à la caisse de pensions	1'500'001.80		1'609'500.00		1'389'706.40	
3050.00	Assurances de personnes	410'406.15		323'000.00		297'527.90	
3061.00	Indemnités utilisation véhicules privés	13'684.70		26'000.00		10'882.95	
3069.00	Indemnisations, remboursements de frais divers	89'160.00		84'000.00		95'173.50	
3091.01	Formation cadre	44'399.01		60'000.00		50'537.60	
3091.02	Participation aux réunions de police	1'695.60		2'000.00		1'847.52	
3091.03	Formation agents	373'341.22		381'300.00		308'168.78	
3092.00	Frais de recherche et transfert de personnel	63'286.04		52'000.00		48'664.23	
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	49'798.90		54'000.00		67'670.80	
3102.00	Annonces, journaux, documentation	1'898.75		4'500.00		2'665.12	
3111.00	Achats - locations de mobilier, machines et matériel radios	67'597.13		79'500.00		55'791.70	
3111.01	Informatisation	263'238.84		295'800.00		259'668.61	
3116.00	Equipeement personnel	152'959.38		142'800.00		135'878.37	
3121.00	Achat et consommation d'eau	1'974.30		2'500.00		2'628.75	
3123.00	Electricité	52'762.55		71'300.00		58'500.75	
3124.00	Carburant	35'029.55		40'500.00		42'723.25	
3139.00	Achats de munition	7'434.05		10'000.00		7'375.00	
3151.00	Entretien mobilier, machines, matériel	95'161.58		127'600.00		108'514.83	
3151.01	Homologation des appareils radar	41'895.00		41'300.00		45'574.40	
3151.02	Achat, location entretien matériel radar	24'512.77		77'400.00		106'799.20	
3155.00	Frais de véhicules, entretien, achat, assurances et taxes	44'648.71		43'500.00		72'293.50	
3155.02	Achat véhicules police	10'140.00				40'000.00	

Police Région Morges - Comptes 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3156.00	Entretien technique des installations, central d'alarme	106'597.90		136'700.00		100'236.94	
3161.00	Loyers	590'777.66		563'000.00		562'860.00	
3161.05	Loyers (St-Prex)	13'960.00		13'200.00		14'230.00	
3181.00	Affranchissement	154'158.26		130'000.00		152'574.52	
3182.00	Téléphones	16'426.68		18'000.00		16'930.36	
3182.01	Site internet, identité visuelle, communication	37'092.60		32'800.00		33'440.60	
3183.00	Frais bancaires - versements carte de crédit	3'967.44		4'500.00		4'033.20	
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites (amendes)	256'571.71		100'000.00		121'436.96	
3185.01	Prestations services transversaux informatique Logiciels et infrastructure	161'454.00		152'100.00		139'991.50	
3185.02	Prestations services transversaux finances	59'040.00		59'100.00		59'040.00	
3185.03	Prestations services transversaux ressources humaines	65'000.00		65'000.00		65'000.00	
3185.04	Prestations services transversaux archives	6'300.00		6'300.00		6'300.00	
3185.07	Etudes et divers	52'080.50		70'000.00		57'125.50	
3185.09	Contrôle fiduciaire	3'361.90		3'500.00		3'963.40	
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses, RC	18'753.95		21'900.00		18'010.95	
3192.00	Taxes sur les véhicules	16'870.45		21'000.00		16'806.50	
3193.00	Cotisations	9'731.40		10'400.00		9'467.50	
3199.00	Frais divers et de réception	56'085.75		57'400.00		32'916.45	
3210.00	Intérêts des dettes à court terme	1'587.09		5'200.00		796.38	
3301.00	Pertes sur débiteurs divers			1'000.00			
3302.00	Amortissement des titres et placements	14'790.00		14'800.00		14'790.00	
3313.00	Amortissement dépenses d'équipement	295'016.15		270'000.00		252'869.35	
3521.00	Participation à la réforme policière	64'238.68		61'500.00		53'457.64	
3801.00	Attribution au fonds de réserve pour investissements futurs			14'000.00		14'000.00	
3809.00	Attribution complémentaire à la provision pour créances douteuses	38'279.80		7'000.00		3'283.88	
3809.01	Attribution au fonds de réserve provision vacances			5'000.00			
3809.02	Attribution au fonds de réserve pour changement uniforme de police					40'000.00	
4221.00	Intérêts du patrimoine financier		68.65		500.00		448.75
4312.00	Emoluments de police		22'525.00		20'000.00		21'475.00
4356.00	Facturation de services à des tiers, location matériel de signalisation		47'468.10		50'000.00		112'385.25
4361.00	Indemnités et rétrocessions d'assurances		285'190.00		150'000.00		265'732.10
4370.00	Amendes perçues		3'663'053.38		3'500'000.00		3'735'332.84
4390.00	Recettes diverses		74'532.95		25'000.00		37'949.80
4390.01	Recettes contravention commission de police		780'203.77		700'000.00		711'601.10
4390.02	Frais commission de police		578'227.51		400'000.00		485'274.33
4410.00	Redistribution de la taxe CO2				5'000.00		6'057.75

Police Région Morges - Comptes 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4510.00	Remboursement du Canton		120'886.35		260'000.00		117'595.75
4521.00	Part. aux charges du personnel de la PRM pour les tâches optionnelles		2'835'410.00		3'160'750.00		2'557'720.00
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges		5'382'678.45		5'624'350.00		5'083'008.35
4522.01	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Préverenges		1'054'799.09		1'103'000.00		1'008'663.21
4522.02	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de St-Prex		1'192'994.70		1'247'450.00		1'122'479.74
4522.03	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Tolochenaz		291'298.60		304'400.00		277'463.68
4522.05	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Lussy-sur-Morges		72'623.20		77'300.00		68'768.14
4522.06	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Buchillon		68'694.90		72'550.00		65'611.89
4801.00	Prélèvement au fonds de réserve		10'140.00				
4809.01	Prélèvement au fonds de réserve provisions vacances						128'942.31
601	Tâches contractuelles Ville de Morges	4'953'508.63	4'953'508.63	5'398'250.00	5'398'250.00	4'712'416.63	4'712'416.63
60110	Signalisation	3'451'495.39	3'451'495.39	3'845'000.00	3'845'000.00	3'270'667.14	3'270'667.14
3102.00	Annonces, journaux, documentation	4'959.00		10'000.00		4'607.90	
3116.01	Achats éqpt et matériel spécialisé	69'009.74		132'000.00		71'154.20	
3123.00	Electricité	14'540.90		15'000.00		11'407.55	
3137.00	Licence AVEDRIS	21'510.45		25'000.00		19'000.85	
3143.00	Entretien signalisation	177'219.53		361'400.00		130'682.31	
3143.01	Entretien parcomètres et achat matériel d'exploitation	118'566.69		141'900.00		306'711.95	
3143.02	Entretien et réparations arrêts de bus			2'500.00			
3143.03	Entretien GCTA			26'000.00			
3161.02	Location locaux RB 3	22'775.40		23'200.00		22'775.40	
3161.03	Location places de parc (parking sous pont autoroute et Poste)	13'043.10		13'200.00		13'080.60	
3182.00	Téléphones	403.48		1'500.00		379.05	
3183.00	Frais bancaires - versements carte de crédit	285.56					
3185.00	Honoraires et prestations de services	1'086'897.10		1'256'650.00		888'640.00	
3185.06	Etude circulation			24'000.00		10'506.58	
3521.01	Participation GCTA			25'500.00			
3524.00	Versement excédentaire à la Ville de Morges	1'922'284.44		1'787'150.00		1'791'720.75	
4232.00	Produit des locations de places de parc (Taxis, etc) - droit public HT		21'986.00		30'800.00		28'200.00

Police Région Morges - Comptes 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4232.01	Produit des locations de places de parc - droit privé TVA 5.1% - 5.3%		55'001.76		68'000.00		64'102.43
4272.04	Macarons Résidents centre Ville		114'847.50		146'400.00		113'992.50
4272.05	Macarons Navigateurs		3'049.00				7'149.20
4272.06	Macarons Employés et tiers - soumis 5.1% - 5.3%		47'810.99		70'700.00		97'119.77
4272.07	Horodateurs all park		62'102.10		30'000.00		59'906.80
4272.09	Horodateurs en Euro		17'538.11		15'000.00		17'667.70
4272.10	Horodateurs en CHF		817'980.93		1'067'200.00		838'024.69
4272.11	Application pour paiement par smartphone		2'101'569.74		2'234'900.00		1'802'281.22
4272.12	Horodateurs "Beausobre" - soumis 3.5% - 3.7%		25'616.17		25'000.00		30'836.42
4272.13	Parking PCi		9'764.00		12'000.00		12'280.00
4356.00	Facturation de services à des tiers, location matériel de signalisation		96'689.75		25'000.00		57'520.95
4363.00	Remboursement des dommages et divers				5'000.00		
4390.00	Recettes diverses		30'861.84		50'000.00		35'760.56
4659.00	Indemnités sté générale d'affichage et signalisation citadine moderne		46'677.50		65'000.00		105'824.90
60120	Police du commerce	421'356.41	421'356.41	421'350.00	421'350.00	363'431.20	363'431.20
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites (amendes)		4'505.90		1'500.00		
3185.00	Honoraires et prestations de services		408'320.00		412'350.00		349'440.00
3199.00	Frais divers et de réception		4'235.61		3'500.00		11'649.87
3301.00	Pertes sur débiteurs divers		4'294.90		4'000.00		2'341.33
4272.02	Place de marché, étalage et déballage		131'965.10		135'000.00		148'000.10
4312.00	Emoluments de police		81'125.80		80'000.00		87'366.70
4390.00	Recettes diverses		2'980.85		8'000.00		2'163.05
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges		200'989.76		197'350.00		123'560.02
4809.00	Prélèvement à provision pour débiteurs douteux		4'294.90		1'000.00		2'341.33
60140	Inhumation	114'666.38	114'666.38	118'900.00	118'900.00	100'487.52	100'487.52
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau				100.00		
3185.00	Honoraires et prestations de services		72'800.00		64'800.00		64'800.00
3524.10	Convois funèbres, inhumations, divers		30'942.15		32'000.00		30'414.65
3524.11	Prise en charge frais d'obsèques		10'924.23		22'000.00		5'272.87
4272.03	Concessions au cimetière et divers		3'060.00		10'000.00		7'560.00
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges		111'606.38		108'900.00		92'927.52
60150	Police administrative	928'509.45	928'509.45	975'000.00	975'000.00	940'714.90	940'714.90
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites (amendes)		16'669.45		25'000.00		15'579.85
3185.00	Honoraires et prestations de services		911'840.00		948'500.00		925'135.05

Police Région Morges - Comptes 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3199.00	Frais divers et de réception			1'500.00			
4312.00	Emoluments de police		80'034.00		60'000.00		76'160.00
4370.00	Amendes perçues		715'606.46		912'500.00		734'116.58
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges		132'868.99		2'500.00		130'438.32
60160	Représentation	37'481.00	37'481.00	38'000.00	38'000.00	37'115.87	37'115.87
3069.00	Indemnisations, remboursements de frais divers			500.00		241.20	
3091.02	Participation aux réunions de police	1'481.00		1'500.00		874.67	
3185.00	Honoraires et prestations de services	36'000.00		36'000.00		36'000.00	
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges		37'481.00		38'000.00		37'115.87
602	Tâches contractuelles Tolochenaz	15'040.00	15'040.00	21'900.00	21'900.00	19'600.00	19'600.00
60200	Tâches contractuelles Tolochenaz	15'040.00	15'040.00	21'900.00	21'900.00	19'600.00	19'600.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	15'040.00		21'900.00		19'600.00	
4312.00	Emoluments de police		7'290.00		6'000.00		7'065.00
4356.00	Facturation de services à des tiers, location matériel de signalisation		550.00				
4370.00	Amendes perçues		2'920.00		3'000.00		2'820.00
4522.03	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Tolochenaz		4'280.00		12'900.00		9'715.00
603	Tâches contractuelles St-Prex	315'801.00	315'801.00	537'000.00	537'000.00	297'360.00	297'360.00
60300	Tâches contractuelles St-Prex	315'801.00	315'801.00	537'000.00	537'000.00	297'360.00	297'360.00
3143.01	Entretien parcomètres et achat matériel d'exploitation			38'600.00			
3185.00	Honoraires et prestations de services	315'801.00		403'600.00		297'360.00	
3524.02	Versement excédentaire à la Commune de St-Prex			94'800.00			
4272.00	Stationnements - Parcomètres				394'000.00		
4312.00	Emoluments de police		16'610.00		15'000.00		15'075.00
4356.00	Facturation de services à des tiers, location matériel de signalisation		574.00				
4370.00	Amendes perçues		53'370.02		128'000.00		53'493.97
4522.02	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de St-Prex		245'246.98				228'791.03
604	Tâches contractuelles Buchillon	3'840.00	3'840.00	8'800.00	8'800.00	8'800.00	8'800.00
60400	Tâches contractuelles Buchillon	3'840.00	3'840.00	8'800.00	8'800.00	8'800.00	8'800.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	3'840.00		8'800.00		8'800.00	

Police Région Morges - Comptes 2025

		Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4370.00	Amendes perçues		740.00		2'000.00		1'320.00
4522.06	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Buchillon		3'100.00		6'800.00		7'480.00
605	Tâches contractuelles Lussy-sur-Morges	4'800.00	4'800.00	4'800.00	4'800.00	4'800.00	4'800.00
60500	Tâches contractuelles Lussy-sur-Morges	4'800.00	4'800.00	4'800.00	4'800.00	4'800.00	4'800.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
4312.00	Emoluments de police		270.00		500.00		1'890.00
4370.00	Amendes perçues		760.00		1'000.00		1'280.00
4522.05	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Lussy-sur-Morges		3'770.00		3'300.00		1'630.00
606	Tâches contractuelles Allaman	41'979.42	41'979.42	156'300.00	156'300.00	15'488.00	15'488.00
60600	Tâches contractuelles Allaman	41'979.42	41'979.42	156'300.00	156'300.00	15'488.00	15'488.00
3143.01	Entretien parcomètres et achat matériel d'exploitation		765.00		5'100.00		408.00
3185.00	Honoraires et prestations de services		26'850.00		55'700.00		15'080.00
3524.07	Versement excédentaire à la Commune d'Allaman		14'364.42		95'500.00		
4272.00	Stationnements - Parcomètres		19'884.90		119'800.00		4'751.90
4370.00	Amendes perçues		22'094.52		36'500.00		7'620.00
4522.07	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune d'Allaman						3'116.10

Bilan

1.1.2025 - 31.12.2025

		SAN	Débit	Crédit	Solde
91	ACTIF	5'877'683.93	56'738'316.22	-56'972'150.44	5'643'849.71
910	DISPONIBILITES	649'509.28	34'550'130.72	-32'560'320.98	2'639'319.02
9100	Caisse	500.00	114'415.95	-114'415.95	500.00
9100.0000	Caisse	500.00	114'415.95	-114'415.95	500.00
9101	Chèques postaux (CCP 12-656343-9)	609'845.70	18'932'723.03	-16'974'322.60	2'568'246.13
9101.0000	Chèques postaux (CCP 12-656343-9)	609'845.70	18'932'723.03	-16'974'322.60	2'568'246.13
9102	U.B.S. compte de crédit	34'496.32	60'013.89	-31'455.50	63'054.71
9102.0000	U.B.S. compte de crédit N° 140299.01X - CHF	3'591.28	15'751.08	-13'182.60	6'159.76
9102.0001	U.B.S. compte de crédit N° 140299.60F - EUR	30'905.04	44'262.81	-18'272.90	56'894.95
9109	Liquidités en transit	4'667.26	15'442'977.85	-15'440'126.93	7'518.18
9109.0000	Refacturation excédent de charges/revenus à la Ville de Morges		5'624'350.00	-5'624'350.00	
9109.0001	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Préverenges		1'103'000.00	-1'103'000.00	
9109.0002	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de St-Prex		1'247'450.00	-1'247'450.00	
9109.0003	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Tolochenaz		304'400.00	-304'400.00	
9109.0004	Dépenses et recettes à ventiler		5'152'444.28	-5'152'444.28	
9109.0005	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Lussy		77'300.00	-77'300.00	
9109.0006	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Buchillon		72'550.00	-72'550.00	
9109.0008	Ventilation de diverses indemnités d'assurances		341'615.70	-341'615.70	
9109.0009	Contrepartie paiements YellowNet		439'107.43	-439'107.43	
9109.0011	Dépenses et recettes à ventiler PRM		20'984.00	-20'984.00	
9109.0013	Compte d'attente Friderici - Débit direct		12'862.60	-12'862.60	
9109.0014	Compte d'attente Postfinance (VISA et Checkout) - Débit direct		12'901.33	-12'700.33	201.00
9109.0015	Compte d'attente AO via QR Code	4'667.26	693'147.15	-690'497.23	7'317.18
9109.0016	Compte d'attente Avedris		218'779.25	-218'779.25	
9109.0019	Décomptes TVA à neutraliser		31'609.52	-31'609.52	
9109.0020	Salaires négatifs à neutraliser		6'178.25	-6'178.25	
9109.0021	222 ans Police Morges		84'298.34	-84'298.34	
911	COMPTES COURANTS	2'399'199.85	20'737'090.13	-22'891'325.03	244'964.95
9111	Comptes courants divers		1'893.60	-1'893.60	
9111.0005	c/c Agents d'affaires divers		1'893.60	-1'893.60	
9113	Contentieux	5'656.40	40'978.75	-7'392.05	39'243.10
9113.0000	Contentieux	5'656.40	40'978.75	-7'392.05	39'243.10

Bilan

1.1.2025 - 31.12.2025

		SAN	Débit	Crédit	Solde
9114	Berne - Versements SBVR		14'207'792.28	-14'207'792.28	
9114.0002	Berne - Versements BV QR - AO		3'968'466.21	-3'968'466.21	
9114.0003	Berne - Versements BV QR - CTX		1'126'494.32	-1'126'494.32	
9114.0100	Berne - Versements BV QR - FA		9'112'436.25	-9'112'436.25	
9114.9999	Berne - Versements QR en erreur		395.50	-395.50	
9115	Autres débiteurs (facturations diverses)	2'393'543.45	6'471'796.50	-8'659'618.10	205'721.85
9115.0000	Autres débiteurs (facturations diverses)	2'393'543.45	6'471'796.50	-8'659'618.10	205'721.85
9118	Avances et prêts aux employés		14'629.00	-14'629.00	
9118.9003	Cagnotte des Chefs de Service		1'240.00	-1'240.00	
9118.9007	Avances salaires / 13e		13'389.00	-13'389.00	
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	400'945.80	68.65	-14'790.00	386'224.45
9120	Titres et placements	266'220.00		-14'790.00	251'430.00
9120.0000	Préavis 03/03.2022 - Participation au capital Société Swiss Training Academy SA	266'220.00		-14'790.00	251'430.00
9122	Prêts	134'725.80	68.65		134'794.45
9122.0000	UBS cpte no 140299.MKV - Garantie de loyer - Av. des Pâquis 31	134'725.80	68.65		134'794.45
913	ACTIFS TRANSITOIRES	1'252'773.43	1'301'231.72	-1'210'698.28	1'343'306.87
9138	Revenus année courante à recevoir l'année suivante	1'252'773.43	1'301'231.72	-1'210'698.28	1'343'306.87
9138.0002	Impôt anticipé à récupérer	305.45		-305.45	
9138.0003	Charges année suivante payées l'année courante	320'017.91	309'176.78	-320'017.91	309'176.78
9138.0100	Revenus année courante à recevoir l'année suivante	932'450.07	992'054.94	-890'374.92	1'034'130.09
914	INVESTISSEMENTS PRM	1'175'255.57	149'795.00	-295'016.15	1'030'034.42
9140	Dépenses d'investissement à amortir	1'175'255.57	149'795.00	-295'016.15	1'030'034.42
9140.0003	Préavis 03/03.2015 - Aménagement du nouvel Hôtel de police	644'228.76		-142'983.00	501'245.76
9140.0005	Préavis 06/11.2017 - Acquisition appareil cinémométrique semi-stationnaire	45'077.55		-22'538.75	22'538.80
9140.0007	Préavis 08/11.2016 - Rempl. 3 installations de surveillance automatique du trafic	93'245.90		-31'082.00	62'163.90
9140.0009	Préavis 05/09.2019 - Odyssée	30'233.00	91'926.70	-40'719.90	81'439.80
9140.0010	Préavis 01/02.2021 - Surveillance automatique du trafic	218'761.90		-31'251.70	187'510.20
9140.0011	Préavis 07/09.2022 - Achat de véhicules selon planification législature 2021-2026	143'708.46	57'868.30	-26'440.80	175'135.96

Bilan

1.1.2025 - 31.12.2025

		SAN	Débit	Crédit	Solde
92	PASSIF	-5'877'683.93	33'330'347.93	-33'096'513.71	-5'643'849.71
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-787'408.30	31'023'303.70	-31'642'146.23	-1'406'250.83
9200	Créanciers - PRM	-717'409.81	30'783'091.02	-31'427'618.94	-1'361'937.73
9200.3000	Créanciers	-538'224.81	6'749'960.67	-7'315'774.09	-1'104'038.23
9200.9091	Salaires à payer		19'720'493.70	-19'720'493.70	
9200.9092	Créanciers AVS/AI/APG/AC - AF - PC famille	-102'994.80	1'483'247.30	-1'538'006.25	-157'753.75
9200.9093	Créanciers IS (Source)		1'426.35	-1'426.35	
9200.9094	Créanciers LAA (Groupe Mutuel)	-48'103.05	474'409.60	-477'251.50	-50'944.95
9200.9096	Créanciers LPP (CIP)	-28'087.15	2'353'551.75	-2'374'665.40	-49'200.80
9200.9099	13e salaires à payer		1.65	-1.65	
9206	Comptes courants divers	-57'733.40	239'896.00	-214'035.59	-31'872.99
9206.0001	c/c Ville de Morges	-34'288.05	135'968.30	-109'837.89	-8'157.64
9206.0005	Recettes de police à ventiler (cartes)		83'027.70	-83'027.70	
9206.0006	Recette s/perte de carte d'identité (3/5 à verser au Canton et 2/5 à passer en recette PRM)	-20'350.00	20'400.00	-21'170.00	-21'120.00
9206.0007	Objets trouvés	-3'095.35	500.00		-2'595.35
9207	Dépôt cartes accès zones piétonnes	-12'265.00	50.00	-225.00	-12'440.00
9207.0006	Dépôt cartes accès zones piétonnes	-12'265.00	50.00	-225.00	-12'440.00
9209	TVA à payer	-0.09	266.68	-266.70	-0.11
9209.0001	TVA due 3.5% - 3.7% Place de parc "Intérieure"	-0.08	0.07		-0.01
9209.0002	TVA due 5.1% - 5.3% Place de parc "Extérieure"	-0.01	266.61	-266.70	-0.10
921	Paiement débiteurs en avance	-7'170.00	1'260.00	-1'476'596.00	-1'482'506.00
9215	Paiement débiteurs en avance	-7'170.00	1'260.00	-1'476'596.00	-1'482'506.00
9215.0000	Paiement débiteurs en avance	-7'170.00	1'260.00	-1'476'596.00	-1'482'506.00
923	Fonds de réserve	-1'034.25			-1'034.25
9233	Fonds de réserve	-1'034.25			-1'034.25
9233.0000	Fonds de réserve Noël des enfants	-1'034.25			-1'034.25
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-4'864'375.03	2'291'349.33	60'508.32	-2'512'517.38
9258	Recettes année suivante reçues l'année courante	-2'107'262.50	2'107'262.50		
9258.0000	Recettes année suivante reçues l'année courante	-2'107'262.50	2'107'262.50		
9259	Factures année courante à payer l'année suivante	-2'757'112.53	184'086.83	60'508.32	-2'512'517.38
9259.0000	Factures année courante à payer l'année suivante	-35'986.79	35'986.79	-68'576.01	-68'576.01
9259.0002	Restitution aux communes de l'excédent de recettes	-781'304.99	0.04	415'343.89	-365'961.06
9259.0009	Transitoires solde vacances	-148'100.00	148'100.00	-140'615.00	-140'615.00

Bilan

1.1.2025 - 31.12.2025

		SAN	Débit	Crédit	Solde
9259.0100	Factures année courante à recevoir l'année suivante	-1'791'720.75		-145'644.56	-1'937'365.31
928	Financements spéciaux et fonds de réserve	-217'696.35	14'434.90	-38'279.80	-241'541.25
9281	Fonds de renouvellement et de rénovation	-217'696.35	14'434.90	-38'279.80	-241'541.25
9281.0000	Fonds de renouvellement de la flotte de véhicules	-59'966.25	10'140.00		-49'826.25
9281.0001	Fonds de réserve pour investissements futurs	-56'000.00			-56'000.00
9281.0002	Fonds de réserve pour changement uniforme de police	-90'000.00			-90'000.00
9281.0100	Créances douteuses	-11'730.10	4'294.90	-38'279.80	-45'715.00
	Total bilan		90'068'664.15	-90'068'664.15	

Bilan
1.1.2025 - 31.12.2025

		SAN	Débit	Crédit	Solde
	Ecritures regroupements et corrections		9'382.37	-9'382.37	
9999.77.920	Crédi - paiements collectifs		3'444.37	-3'444.37	
9999.88.920	Débi - compensation pmts collectifs		5'938.00	-5'938.00	
	Total balance		90'078'046.52	-90'078'046.52	